

Communauté Banamea .....  
Villages Kamanga - Mungamba .....  
Groupement Banamea .....  
Secteur de Babira - Bakwame .....  
Territoire de Puna .....  
Province de Maniema .....

Kamanga, le 28 novembre 2017

N/Ref.: 001/CFCL-MIB/AC/2017

Concerne : Demande de concession forestière de communautés locales.

A Son Excellence Monsieur le Gouverneur de  
Province de Maniema  
à Kindu.  
République Démocratique du Congo

Excellence Monsieur le Gouverneur,

Nous venons par la présente, en application des dispositions de l'article 22 du code forestier et du décret n°14/018 du 02 août 2014 fixant la procédure d'attribution des concessions forestières aux communautés locales, soumettre notre demande de concession forestière, bien identifiée en annexe.

Nous joignons à la présente, les pièces ci-après :

1. L'acte de confirmation de la qualité de représentants coutumiers de la ~~communauté~~ ou des personnes, par l'entremise desquelles la concession forestière des communautés locales est sollicitée et attribuée ;
2. L'acte d'engagement signé par les représentants coutumiers signataires, par lequel cette concession forestière sollicitée appartient exclusivement à notre communauté ;
3. La liste des familles ou clans, membres de notre communauté, dûment signée par le ou les représentants coutumièrement attitrés ;
4. Le procès - verbal de l'assemblée communautaire dûment signée par les représentant(s) coutumièrement attitrés de notre communauté ;
5. La carte de délimitation de la forêt concernée qui décrit sommairement sa superficie, sa dénomination, sa localisation physique, les voies d'accès ou de communication à la forêt concernée ;
6. La procuration spéciale portant délégation des pouvoirs pour le suivi du dossier.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le Gouverneur, l'assurance de notre considération distinguée.

Les Représentants coutumièrement attitrés :

1. UKWELI IGWANQUMBA
2. KINDA BWAMI
3. KENYEMBO KIKUNI
4. MWENYEMALI OBANO
5. OLUMBO OSOBITA
6. KETHI BIFOBEA
7. AMISI SAKALANGA

Copie conforme à :

Monsieur le Chef de Secteur

Monsieur le Chef de Bureau de l'Administration locale en charge des forêts